



Conférence de presse à Bruxelles (Press Club) le 31.01.2017 à 17H30

« Les mouvements citoyens européens et africains se mobilisent pour le vote de sanctions européennes contre les dirigeants Gabonais et RDCongolais »

Communiqué, le 27 janvier 2017

Le 1^{er} février 2017, les parlementaires européens devront voter sur deux résolutions importantes concernant les situations politiques au Gabon et en République Démocratique du Congo. Lors de cette session du parlement, ils pourront demander à la Commission de sanctionner les responsables des répressions à l'encontre de manifestants pacifiques réclamant l'alternance politique. Mais ce vote permettra également de mettre sous pression deux gouvernements – ceux d'Ali Bongo et de Joseph Kabila – illégitimes et contestés qui confisquent l'avenir politique de leur pays. Mouvements des diasporas africaines et associations européennes se réuniront donc le 31 janvier à 17H30 au Press Club (Bruxelles) pour rappeler que l'Union Européenne peut jouer un rôle non négligeable dans la promotion de la démocratie en Afrique. Le 1^{er} février, une manifestation se tiendra devant les institutions européennes à Bruxelles (rond-point Schuman).

Depuis le 31 août 2016, le Gabon est plongé dans une crise politique sans précédent à cause d'une fraude électorale massive, suivie d'une répression sanglante, orchestrées par le pouvoir sortant d'Ali Bongo Odimba. Les eurodéputés ayant coordonné la mission d'observation électorale sur place sont clairs, le processus électoral gabonais a été «non transparent» avec des résultats «douteux». L'eurodéputé Jo Leinen indiquait sur les ondes de RFI il y a quelques semaines : «J'ai toujours dit que la manipulation était claire, qu'Ali Bongo n'est pas un président légitime, et que c'est inacceptable qu'on ne fasse rien. (...)». Les eurodéputés peuvent désormais faire quelque chose ; ils peuvent soutenir la résolution d'urgence sur "la crise de l'État de droit en République démocratique du Congo et au Gabon".

En République Démocratique du Congo, le président Joseph Kabila s'est maintenu au pouvoir en violant la Constitution grâce à un glissement du calendrier électoral et à une répression forte contre les mouvements citoyens et les opposants politiques. Malgré un accord négocié et signé sous égide de la conférence épiscopale le 31 décembre 2016 qui a permis de pacifier la situation, le président sortant demeurera au pouvoir au moins jusqu'à la tenue des prochaines élections présidentielles, fin 2017. Selon la Constitution, il aurait dû quitter le pouvoir le 19 décembre 2016. Contrairement au Gabon, les eurodéputés et la Commission européenne ont déjà mis en place des sanctions (gel des avoirs, interdiction de

voyager...) à l'encontre de certains cadres du régime Kabila et notamment les responsables des violences du 19 septembre 2016 ayant causé la mort de plusieurs dizaines de manifestants pacifiques. Reste que, malgré ces sanctions, la crainte d'une modification de la Constitution pour faire sauter le verrou du nombre de mandats présidentiels demeure et que la mise en place de l'accord et des élections en 2017 est compromise.

Face à ces situations, les acteurs des sociétés civiles africaines et européennes, appellent les députés européens à voter la résolution d'urgence qui sera discutée lors de la session du 1^{er} février et à soutenir les mouvements citoyens qui se battent pour l'alternance démocratique dans leur pays.

Contacts Presse :

Laurent Duarte, coordinateur de la campagne Tournons la page

Tél : +331 49 45 70 97 / +336 50 39 17 83

Mail : afrique.democratie@secours-catholique.org